~~4~~ 1

Extrait d'une lettre de M.r Darluc docteur en med. à caillan du 30 avril 1754 insérée dans le mercure d'août 1754. pag. 29.

N.° 29.

Les personnes ont été mordues par un loup enragé en 1748 il pretend les avoir preservées de la rage par l'usage du mercure.

tous ceux qui sont mordus par un animal enragé ne meurent pas hydrophobes 1.° parceque les playes ont été faittes à travers les habits, 2.° parceque la rage de l'animal n'étoit qu'a commencer 3.° parceque le virus a été introduit dans des parties trop eloignées des grands vaisseaux pour etre entrainé par la circulation. 4.° enfin pour avoir fait des remedes dont l'experience a quelquefois prouvé l'utilité

La rage survient toujours à ceux qui ont été mordus au visage. Le mercure n'a pas encore preservé ceux-ci.

M. astruc en 1724 dans une thèse soutenue a montpellier sur l'hydrophobie conjectura avec assés de vraysemblance que les salivans devoient produire un bon effet dans une affection où le virus qui la cause attaque principalement la mucosité des glandes du gosier, sur lesquelles on scait que le mercure a tant d'empire, cette conjecture dit M.r Darluc a eu ~~tout~~ le succès qu'on pouvoit desirer, et il pretend faire voir que pour sauver ceux qui ont été mordus à la tête, [illegible]

ARC n° 4

le Coucher leger et modéré est souvent necessaire.

m. Desault lui est servi en 1734. ses obs. combattu

les animaux qu'on croit enragés ne le sont pas toujours

rage des chiens moins dangereuse que celle des loups, leur venin moins prompt sur la tête

en 1743 m. bernard de marseille a employé avec succès les frictions mercurielles, mais les malades n'avaient point été mordus à la tête.

l'auteur continuera dans le mémoire suivant

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE